

Sources

Articles de presse

- **Dyslexie** : Le collège Saint Marc à la pointe.
[http://www.letelegramme.com/local/dyslexie-le-college-saint-marc-a-la-pointe-25-02-2011-1217918.php?xtmc=- %20pointe.&xtcr=1](http://www.letelegramme.com/local/dyslexie-le-college-saint-marc-a-la-pointe-25-02-2011-1217918.php?xtmc=-%20pointe.&xtcr=1)
- **Education** : La dyslexie mieux prise en compte.
<http://www.lalsace.fr/actualite/2011/02/20/la-dyslexie-mieux-prise-en-compte>

Publications

- Impes : Troubles « Dys » de l'enfant – guide ressources pour les parents.

Quelques conseils pour adaptations pédagogiques

apedys.org
cognisciences.com
<http://www.bilexie.fr/>

Ressources

En lien

- Outil d'observation des difficultés du langage écrit et oral
http://ia37.ac-orleans-tours.fr/adaptation_scolaire_handicap/ressources_utiles/
- Aider les élèves souffrant de troubles des apprentissages
<http://blog.crdp-versailles.fr/ressourcesdysgarches/>
<http://clisrhone.free.fr/>

Dispositifs dans le 37

- Le centre de référence langage (Pr M. BARTEZ)
- Le service de médecine scolaire (Dr LARRY-COUZINET)
- L'équipe AHS 37
- Les dispositifs d'inclusion scolaire
 - ✓ ULIS du collège Corneille - Tours
 - ✓ CLIS-TSL Périgourd - St Cyr
 - ✓ CLIS-TSL - St Branchs
 - ✓ CLIS-TSL Brûlon-Plantin - St Avertin



Aménagements Pédagogiques « DYS » AP Dys

☞ L'AP Dys est différent d'un PPS Dys. En effet, il concerne des élèves présentant des troubles légers et moyens partiellement compensés. Il faut le distinguer du PPS Dys qui renvoie à un handicap **sévère et reconnu** et n'implique pas les mêmes réponses.

2011-2012

Aménagements Pédagogiques DYS

« Aldys » APDYS

« Pour qui ? »

Des élèves présentant des difficultés importantes dans leurs apprentissages et plus particulièrement d'accès à la lecture et l'apprentissage de l'écrit. Ces troubles ont des conséquences dans les différentes disciplines et sur le comportement de l'élève.

Ainsi on peut constater :

- une fatigabilité importante
- des résultats scolaires irréguliers
- une certaine lenteur
- une attention variable
- des maladroitness ainsi que des lacunes méthodologiques
- des difficultés d'organisation liées à une tâche
- un découragement

« AP Dys »

Un dispositif permettant d'améliorer l'accompagnement des élèves « Dys » par :

- **La mise en place d'un réseau** départemental d'établissements scolaires du second degré (ainsi que les écoles de leur secteur) proposant un suivi particulier ainsi que les adaptations pédagogiques nécessaires.
- **Des temps forts d'évaluations** permettant un repérage précoce des élèves :
 - **GS : évaluations départementales « langage » et bilan de santé de la 6ème année**
 - **Entrée au collège : évaluations nationales CM2 et liaison CM2/6^{ème}**
 - **Des équipes « ressources »** permettant l'accompagnement des enseignants sur le terrain, service de promotion de la santé, l'équipe ASH et les collègues référents « Dys »

Comprendre et accepter : quelques conseils

- Tenir compte de la situation particulière de l'élève lors de l'interprétation de ses évaluations
- Accepter la différence au sein de la classe, et la difficulté propre à un élève
- Encourager, soutenir, accompagner, rassurer
- S'appuyer sur les domaines de réussite de l'élève
- Travailler en partenariat avec familles, orthophonistes, orthoptistes, élèves, tous les acteurs.

Adaptations pédagogiques : quelques pistes

- Donner plus de temps à l'élève pour lire, éviter de le faire lire devant les autres
- Mettre en place du tutorat entre élèves pour la lecture des consignes et la copie
- S'assurer de la bonne compréhension des consignes par la reformulation
- Favoriser les situations d'oral, particulièrement pour le contrôle des connaissances et les langues
- Limiter la production d'écrit, penser à la dictée à l'adulte
- Favoriser les questions à trous, vrai/faux, QCM
- Noter le fond plus que la forme en se référant explicitement à l'AP Dys
- Prendre en compte la correction de l'élève
- Laisser à disposition des ressources pour l'élève selon les activités : *tables de multiplications, conjugaison, lexique*
- Ne pas évaluer l'orthographe en dehors des activités où l'orthographe est « cœur de cible »
- Donner les devoirs par écrit ou vérifier qu'ils sont correctement copiés.
- Normaliser dans le collège des polices graphiques plus faciles à lire.